

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00896

Numéro SIREN : 344 366 315

Nom ou dénomination : ERNST & YOUNG AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2021 sous le numéro de dépôt 42500



Fujitsu Technology Solutions

Exercice clos le 31 mars 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Fujitsu Technology Solutions

Exercice clos le 31 mars 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Fujitsu Technology Solutions,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Fujitsu Technology Solutions relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

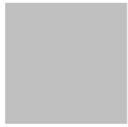
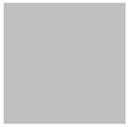


- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 21 juillet 2021

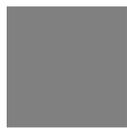
Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Serge Guérémy



Etats Comptables et Fiscaux

31/03/2021



Bilan



Bilan Actif

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21
Edition du 07/07/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/03/2021	Net (N-1) 31/03/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	686 562	686 562	0	137 312
Concession, brevets et droits similaires	208 672	193 917	14 755	4 898
Fonds commercial	12 829 781	766 529	12 063 253	12 063 253
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	13 725 015	1 647 008	12 078 008	12 205 464
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	4 946 730	4 540 906	405 824	615 799
Immobilisations en cours				2 514
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	4 946 730	4 540 906	405 824	618 313
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 463 108	354 801	1 108 306	1 402 492
Autres immobilisations financières	576 397	270 375	306 022	372 378
TOTAL immobilisations financières :	2 039 505	625 176	1 414 329	1 774 870
ACTIF IMMOBILISÉ	20 711 251	6 813 091	13 898 160	14 598 647
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	2 350 463	923 066	1 427 397	1 197 578
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services	3 192 521		3 192 521	1 908 438
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	861 636	423 284	438 352	559 014
TOTAL stocks et en-cours :	6 404 620	1 346 350	5 058 270	3 665 030
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	36 550		36 550	59 479
Créances clients et comptes rattachés	41 332 279	3 262 304	38 069 975	30 824 826
Autres créances	15 571 234		15 571 234	14 933 392
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	56 940 063	3 262 304	53 677 760	45 817 698
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	850 340		850 340	626 924
Charges constatées d'avance	3 592 346		3 592 346	5 560 018
TOTAL disponibilités et divers :	4 442 686		4 442 686	6 186 943
ACTIF CIRCULANT	67 787 370	4 608 654	63 178 716	55 669 671
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	14 868		14 868	1 752
TOTAL GÉNÉRAL	88 513 489	11 421 745	77 091 745	70 270 070

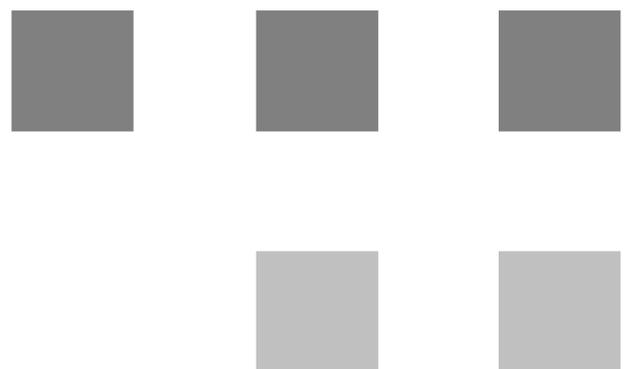
Bilan Passif

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21
Edition du 07/07/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/03/2021	Net (N-1) 31/03/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	5 141 093	
Autres réserves		
Report à nouveau		(2 718 473)
Résultat de l'exercice	(3 906 118)	(1 440 434)
TOTAL situation nette :	2 234 975	(3 158 907)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	2 234 975	(3 158 907)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 274 041	4 672 887
Provisions pour charges	4 350 801	4 193 953
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 624 842	8 866 839
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	2 454 348	4 152 704
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 658 139	36 446 852
Dettes fiscales et sociales	13 847 926	14 851 179
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 134 388	1 434 763
TOTAL dettes diverses :	57 640 454	52 732 794
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	8 122 214	7 668 942
DETTES	68 217 015	64 554 439
Ecarts de conversion passif	14 913	7 698
TOTAL GÉNÉRAL	77 091 745	70 270 070

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21

Edition du 07/07/21

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/03/2021	Net (N-1) 31/03/2020
Ventes de marchandises	54 825 750	1 374 536	56 200 286	72 824 143
Production vendue de biens				
Production vendue de services	109 747 429	19 269 970	129 017 399	130 459 494
Chiffres d'affaires nets	164 573 179	20 644 506	185 217 685	203 283 637
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			4 152 007	4 787 753
Autres produits			37	3 892
PRODUITS D'EXPLOITATION			189 369 729	208 075 283
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			56 240 358	69 514 478
Variation de stock de marchandises			(1 090 552)	1 311 512
Achats de matières premières et autres approvisionnements			142 167	(204 234)
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(435 796)	721 617
Autres achats et charges externes			90 639 848	91 292 026
TOTAL charges externes :			145 496 026	162 635 399
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			1 765 676	1 553 323
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			27 049 503	27 621 574
Charges sociales			12 861 032	13 445 158
TOTAL charges de personnel :			39 910 535	41 066 732
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			422 451	437 922
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			597 130	250 000
Dotations aux provisions pour risques et charges			738 564	1 494 743
TOTAL dotations d'exploitation :			1 758 145	2 182 664
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 829 924	257 410
CHARGES D'EXPLOITATION			190 760 305	207 695 528
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(1 390 576)	379 755

Compte de Résultat (Seconde Partie)

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21

Edition du 07/07/21

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/03/2021	Net (N-1) 31/03/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(1 390 576)	379 755
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	360	200
Reprises sur provisions et transferts de charges	22 514	87 994
Différences positives de change	69 821	54 119
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	92 695	142 314
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	600 191	1 752
Intérêts et charges assimilées	291	70 491
Différences négatives de change	76 680	75 451
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	677 162	147 695
RÉSULTAT FINANCIER	(584 467)	(5 381)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(1 975 043)	374 374
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		14 028
Produits exceptionnels sur opérations en capital	452	
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 613 598	6 525 028
	2 614 049	6 539 056
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 876 436	4 381 996
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	266	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 066 679	4 350 508
	4 943 381	8 732 504
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(2 329 331)	(2 193 448)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(398 256)	(378 640)
TOTAL DES PRODUITS	192 076 474	214 756 653
TOTAL DES CHARGES	195 982 592	216 197 087
BÉNÉFICE OU PERTE	(3 906 118)	(1 440 434)

Annexe



ANNEXE SOCIALE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PLAN COMPTABLE

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- * indépendance des exercices
- * et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

METHODE DE RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires correspondant à la commercialisation d'équipements informatiques et logiciels est constaté à la livraison.

Les prestations relatives à des activités de maintenance sont reconnues linéairement sur la durée prévue contractuellement.

Les chiffres d'affaires des divisions Consulting et Application Services sont reconnus pour les projets en régie selon le temps passé. Pour les projets au forfait, le revenu est reconnu selon la méthode des travaux en cours (Work In Progress). De plus, une provision pour perte à terminaison est également enregistrée dans le cas de projet présentant une probabilité de marge négative future.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

La société applique les dispositions des règlements du comité de la réglementation comptable portant sur les actifs (CRC2004-06 relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs et CRC2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs) entrés en vigueur le 1er janvier 2005.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie prévue, selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

<u>Immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>Amortissement</u>
Installations techniques, mat. outillage	3 à 10 ans
Installations générales, agencements, aménagements	6 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5 à 6 ans
Concessions, brevets et droits similaires	1 à 3 ans

Le fonds commercial généré par la fusion de FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS et FUJITSU Services fait annuellement l'objet d'un test de dépréciation. Dès lors que la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable une provision pour dépréciation est constatée.

L'exercice d'affectation du mali de fusion aux actifs sous-jacents correspondants, en application du règlement n° 2015-06 de l'ANC, a conduit la société à maintenir l'allocation de l'intégralité du mali issu de la fusion en 2010 entre Fujitsu Technology Solutions et Fujitsu Services en fonds de commerce.

Les autres fonds de commerce acquis ont été totalement dépréciés, ne générant plus d'activité pour la société.

PRETS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les prêts et autres immobilisations financières sont principalement constitués des prêts 1% construction. Les prêts figurent au bilan pour leur valeur historique et sont remboursables 20 ans après la date de leur versement. Une valeur actualisée des montants à recevoir est calculée en utilisant un taux d'actualisation de 0,90%. L'écart entre la valeur actualisée et la valeur historique est porté en dépréciation au bilan.

STOCKS

Le stock de marchandises et pièces détachées est évalué à son coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré. La valeur brute inclut le prix d'achat hors frais accessoires.

Une dépréciation est pratiquée pour tenir compte de leur obsolescence et des perspectives de commercialisation.

Des en-cours de prestations de services sont enregistrés au bilan dans le cadre de la reconnaissance du revenu des projets au forfait, selon la méthode des travaux en cours.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Des dépréciations individuelles sont constituées sur le montant H.T. des créances dès lors qu'il existe des risques de non-recouvrement à la clôture de l'exercice. Par ailleurs, sur la base des données historiques il est constitué une provision statistique, en fonction de l'ancienneté des créances multipliée par un taux de dépréciation progressif. Le montant des effets à recevoir au 31/03/2020 est nul.

CAPITAL SOCIAL ET CAPITAUX PROPRES

Le capital social au 31 mars 2021 s'élève à 1 000 000 d'euros € et est composé de 100 000 000 actions. Le résultat du 31/03/2020 (Perte de 1 440 433,83 euros) a été imputé en totalité au compte de report à nouveau.

La société a été recapitalisée le 26 mars 2021, par une augmentation de capital de 9 300 000 euros suivi d'une réduction de capital du même montant.

Cette réduction venant, d'une part, apurer le compte report à nouveau pour un montant de 4 158 906,81 euros, et d'autre part, affecter en compte de réserves indisponibles un montant de 5 141 093,19 euros pour apurer les pertes estimées de l'exercice.

Variation des capitaux propres de l'exercice :

Détail capitaux propres (€)	Solde au 31 mars 2020	Opération de Recapitalisation		Affectation du résultat 2019/2020	Résultat de l'exercice	Solde au 31 mars 2021
		Augmentation de capital	Réduction de capital			
Capital	1 000 000	9 300 000	-9 300 000			1 000 000
Prime de fusion	0					0
Réserve légale	0					0
Réserve réglementée	0		5 141 093			5 141 093
Report à nouveau	-2 718 473		4 158 907	-1 440 434		0
Résultat	-1 440 434			1 440 434	-3 906 118	-3 906 118
Total capitaux propres	-3 158 907	9 300 000	0	0	-3 906 118	2 234 975

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs, dont le montant peut être estimé de façon fiable. Le montant comptabilisé en provision à la clôture représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de la clôture.

La nature et les mouvements des provisions pour risque et charges de l'exercice sont les suivants (en euros)

Nature de provision	Solde au 31 mars 2020	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Solde au 31 mars 2021
Provisions pour Litiges	1 065 000,00	276 764,00	995 000,00	0,00	346 764,00
Provisions pour garantie	256 453,65	135 144,11	216 099,33	0,00	175 498,43
Provisions pour pertes de change	1 752,39	14 868,22	1 752,39	0,00	14 868,22
Prov. pour pensions et similaire	4 193 952,63	326 655,87	169 807,98	0,00	4 350 800,52
Autres Provisions pour R &C	3 349 680,74	1 066 678,57	2 679 448,54	0,00	1 736 910,77
Total	8 866 839,41	1 820 110,77	4 062 108,24	0,00	6 624 841,94

METHODE DE CALCUL DE LA PROVISION IDR ET MEDAILLE DU TRAVAIL

La provision pour Indemnités de Départ à la Retraite (IDR) du personnel en activité a été évaluée à 4 063 845 € et la provision pour médaille du travail à 286 955 € sur la base des droits acquis à la clôture de l'exercice corrigée statistiquement pour prendre en compte les probabilités de mortalité et de rotation du personnel.

Les hypothèses de calcul retenues au 31 mars 2021 sont :

- Age de départ à la retraite = de 60 à 67 ans selon le statut et année de naissance des salariés
- Taux d'actualisation = 0.70%
- Taux d'inflation = 1.75%
- Taux d'augmentation des salaires = 2%
- Taux de charges sociales patronales = 49%

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

PROVISION POUR GARANTIES DONNEES AUX CLIENTS

Afin de couvrir les risques associés aux garanties données aux clients sur le bon fonctionnement du matériel, une provision pour risques est constituée. Cette provision est déterminée à l'aide d'un modèle financier tenant compte des principaux paramètres de la garantie, notamment la probabilité de défaut du matériel vendu et le coût des réparations. A noter que depuis le 1er avril 2009, la méthode de comptabilisation des revenus et charges liées aux extensions de garantie a été modifiée. Depuis le début de l'exercice en cours, le revenu lié aux extensions de garanties vendues est reconnu linéairement sur la période de la prestation, et les coûts de garantie associés sont étalés suivant les mêmes modalités.

Une provision complémentaire « Channel Time » couvrant le risque de panne entre la date de vente au distributeur et la date de première utilisation par le consommateur final est déterminée, à l'aide d'un modèle financier tenant compte du pourcentage de marchandise non mise en service directement après la vente et du coût de la garantie.

RECYCLAGE DES DECHETS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

La directive européenne 2002/95 sur le recyclage des déchets électriques, transposée en droit français par le décret 2005-829 du 20 Juillet 2005, s'applique en France depuis le 13 août 2005, en distinguant les produits professionnels et ménagers.

Produits professionnels :

Le décret n°2012-617 du 2 Mai 2012 vient compléter le dispositif, en étendant la réglementation à tous les biens professionnels mis sur le marché par les producteurs et en offrant aux producteurs la possibilité de transférer leurs obligations à un éco-organisme agréé :

Extrait du décret :

- *Art. R. 543-195.* Les producteurs d'équipements électriques et électroniques professionnels enlèvent et traitent à leurs frais les déchets issus des équipements professionnels mis sur le marché après le 13 août 2005.
- Ils enlèvent et traitent également à leur frais les déchets issus des équipements professionnels mis sur le marché jusqu'à cette date lorsqu'ils les remplacent par des équipements équivalents ou assurant la même fonction.
- « *Art. R. 543-196.* Les producteurs peuvent s'acquitter des obligations qui leur incombent au titre du I de l'article R. 543-195 ... en adhérant à un éco-organisme agréé par arrêté conjoint des ministres chargés de l'environnement et de l'industrie dans les conditions définies à l'article R. 543-197. »

Fujitsu Technology Solutions a opté pour le transfert de ses obligations en adhérant à l'éco-organisme ECOLOGIC le 15 août 2012.

Dans le cadre de cet agrément, FTS s'engage à verser à ECOLOGIC une contribution annuelle calculée sur la base des tonnages d'EEE professionnels mis sur le marché au cours de l'année n - 1.

Cette contribution s'élève pour l'exercice à 1 765 € dont 806 € relatif à l'année 2020 et 959 € relatif à l'année 2021.

Produits ménagers :

Conformément au décret d'application du 15/11/2006, le montant collecté au titre de la contribution environnementale pour les produits ménagers (Contribution visible) s'élève sur l'exercice à 58 044 €. Ce montant est également reversé à l'éco-organisme « ECOLOGIC ».

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance sont principalement constitués des prestations de maintenance facturées et qui seront délivrées sur l'exercice suivant et des subventions non reconnues à la clôture.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément au décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, il est précisé que le montant des honoraires des commissaires aux comptes relatifs au contrôle légal des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021 représente 93 500,00 €.

SITUATION FISCALE

Au titre du crédit impôt recherche, la société a enregistré sur l'exercice un crédit d'impôt de 398 256 €, portant ainsi ce crédit d'impôt à 1 027 782 €, 88 833 € pour 2017, 162 053 € pour 2018, 378 640 € pour 2019, et 398 256 € pour 2020.

Le solde du crédit compétitivité emploi en attente de remboursement s'élève au 31 mars 2021 à 585 146 €, 396 113 € pour 2017 et 189 033 € pour 2018.

Le contrôle fiscal ouvert le 19 avril 2019, portant sur les exercices clos de 2014 à 2018 a été définitivement clos sur l'exercice.

Pour rappel, les redressements portaient essentiellement sur les prix de transfert.

En date du 07 avril 2020, les redressements prix transfert ont été acceptés par la société sur les bases suivantes :

Description / Année	Exercice 2014/2015	Exercice 2015/2016	Total
Redressements prix de transfert	1 665 992	157 666	1 823 658

La procédure de régularisation prévue à l'article L62A du LPF a été demandée et acceptée par les autorités fiscales en date du 9 avril 2020. Cette procédure permettant de lever les retenues à la source applicables en cas de redressement en matière de prix de transfert.

La demande de régularisation a portée sur l'exercice 2016 pour un montant 157 666 €, l'exercice 2015 étant prescrit.

L'impact sur l'impôt sur les sociétés a été neutralisé sur l'exercice par l'imputation de déficits reportables à hauteur de 1 823 658 €.

Faits caractéristiques de l'exercice

Le principal fait marquant de l'exercice est le Covid 19, et ses impacts à la fois sur la distribution des services et produits de Fujitsu, mais également sur l'organisation des équipes Fujitsu qui ont dû travailler à 100% à distance pour servir ses clients.

En effet, la crise sanitaire sur les clients et prospects de Fujitsu a eu un impact direct sur le volume de chiffre d'affaires.

- Direct : en lien avec nos activités services on-site support du fait de la fermeture des sites clients (bureaux/usines), la baisse de cette partie de l'activité a été compensée en partie par un transfert du service vers nos activités de service desk depuis nos Global Delivery Center
- Indirect : en lien avec nos activités de ventes de hardware qui ont été touchées par des problématiques logistiques d'approvisionnement en Europe du fait des fermetures des frontières dans un premier temps, et des ruptures d'approvisionnement des composants dans un 2eme temps

De plus, certains des clients de Fujitsu ont été fragilisés par la crise. En a résulté notamment la mise en plan de sauvegarde de La Halle, ce qui a entraîné un gel de la créance associée de 452 175 € par son administrateur, qui a très peu de chances d'être recouvrée.

Enfin d'un point de vue organisationnel, les équipes Fujitsu France, afin de pouvoir assurer le service et la livraison de ses clients dans des conditions sanitaires adéquates, ont travaillé à quasi 100% en télétravail à partir du 15 mars 2020 et sur tout l'exercice.

Pour compenser une partie des coûts induits par la crise, Fujitsu a dû réduire ses effectifs de 13 personnes sous la forme de départs individuels négociés.

Ces impacts négatifs de la crise sanitaire ne menacent pas pour autant la capacité de la société à poursuivre ses activités.

EVENEMENTS POST CLOTURE

NEANT

Immobilisations

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21
Edition du 07/07/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	686 562		
Autres immobilisations incorporelles	13 023 283		15 170
TOTAL immobilisations incorporelles :	13 709 845		15 170
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	152 290		
Installations générales, agencements et divers	1 452 635		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 272 657		70 116
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	2 514		
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	4 880 096		70 116
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 835 486		251 582
TOTAL immobilisations financières :	1 835 486		251 582
TOTAL GÉNÉRAL	20 425 427		336 868

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			686 562	
Autres immobilisations incorporelles			13 038 453	
TOTAL immobilisations incorporelles :			13 725 015	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			152 290	
Inst. générales, agencements et divers			1 452 635	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		968	3 341 805	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		2 514		
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		3 482	4 946 730	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		47 562	2 039 505	
TOTAL immobilisations financières :		47 562	2 039 505	
TOTAL GÉNÉRAL		51 044	20 711 251	

Amortissements

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21

Edition du 07/07/21

Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	549 250	137 312		686 562
Autres immobilisations incorporelles	188 603	5 314		193 917
TOTAL immobilisations incorporelles :	737 853	142 626		880 479
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	152 290			152 290
Inst. générales, agencements et divers	1 182 155	57 812		1 239 967
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	2 927 339	222 013	702	3 148 650
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	4 261 783	279 825	702	4 540 906
TOTAL GÉNÉRAL	4 999 636	422 451	702	5 421 386

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	137 312		
Autres immobilisations incorporelles	5 314		
TOTAL immobilisations incorporelles :	142 626		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	57 812		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	222 013		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	279 825		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	422 451		

Amortissements (suite)

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21
Edition du 07/07/21
Devise d'édition EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21
Edition du 07/07/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges	1 065 000	276 764	995 000	346 764
Prov. pour garant. données aux clients	256 454	135 144	216 099	175 498
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	1 752	14 868	1 752	14 868
Prov. pour pensions et obligat. simil.	4 193 953	326 656	169 808	4 350 801
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	3 349 681	1 066 679	2 679 449	1 736 911
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	8 866 839	1 820 111	4 062 108	6 624 842

Prov. sur immobilisations incorporelles	766 529			766 529
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières	60 615	585 323	20 762	625 176
Provisions sur stocks et en cours	1 213 242	205 977	72 869	1 346 350
Provisions sur comptes clients	2 871 152	391 152		3 262 304
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	4 911 538	1 182 452	93 631	6 000 359

TOTAL GÉNÉRAL	13 778 377	3 002 563	4 155 739	12 625 201
----------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21
Edition du 07/07/21
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 463 108	538 476	924 632
Autres immobilisations financières	576 397	270 375	306 022
TOTAL de l'actif immobilisé :	2 039 505	808 851	1 230 654
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	4 087 588		4 087 588
Autres créances clients	37 244 691	37 244 691	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	29 792	29 792	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	138 151	138 151	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	733 963	733 963	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 612 928	1 612 928	
État - Divers			
Groupe et associés	12 998 798	12 998 798	
Débiteurs divers	94 152	94 152	
TOTAL de l'actif circulant :	56 940 063	52 852 475	4 087 588
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	3 592 346	3 451 691	140 655

TOTAL GÉNÉRAL	62 571 915	57 113 017	5 458 898
----------------------	-------------------	-------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	41 658 139	41 658 139		
Personnel et comptes rattachés	6 477 350	6 324 342	153 007	
Sécurité sociale et autres organismes	5 375 103	5 271 877	103 226	
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 560 747	1 560 747		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	434 727	434 727		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	4 588 736	4 588 736		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	8 122 214	3 934 301	4 187 913	

TOTAL GÉNÉRAL	68 217 015	63 772 869	4 444 146
----------------------	-------------------	-------------------	------------------

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec laquelle la société a un lien de participation
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
TOTAL des immobilisations		
Avances, acomptes versés sur commandes		
CRÉANCES		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	15 340 141	
Capital souscrit et appelé, non versé		
TOTAL des créances	15 340 141	
DISPONIBILITÉS		
TOTAL des disponibilités		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 848 175	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL des dettes	15 848 175	

Charges et produits financiers

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21
Edition du 07/07/21

POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	Montant concernant les entreprises			
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	Non Liées	Total
Charges financières	291		676 871	677 162
Dont escompte :				
Produits financiers			92 695	92 695

Fonds Commercial

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21

Edition du 07/07/21

Devise d'édition EURO

NATURE	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Globaux	
Fonds commercial Historique	758 906			758 906	758 906
Fonds commercial acquis	7 622			7 622	7 622
Fonds comm. généré par la fusion FTS	12 063 253			12 063 253	
TOTAL	12 829 781			12 829 781	766 529
RAPPEL : Fonds commercial				12 829 781	(766 529)

Charges à Payer

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21

Edition du 07/07/21

Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 445 317
Dettes fiscales et sociales	13 848 458
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	2 134 388
TOTAL	37 428 164

Charges et Produits Constatés d'Avance

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21

Edition du 07/07/21

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	2 337 146	8 122 214
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels	1 255 200	
TOTAL	3 592 346	8 122 214

Composition du Capital Social

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21

Edition du 07/07/21

Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	100 000 000	0,01
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	930 000 000	0,01
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice	930 000 000	0,01
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	100 000 000	0,01

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21

Edition du 07/07/21

Devise d'édition EURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Vente de marchandises	56 200 286
Production vendue Services	129 017 399

TOTAL	185 217 685
--------------	--------------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
Chiffre d'affaires France	164 573 179
Chiffre d'affaires Export	20 644 506

TOTAL	185 217 685
--------------	--------------------

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice					
TOTAL					

REDEVANCES PAYÉES : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice					
TOTAL					

REDEV. RESTANT À PAYER : - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans					
TOTAL					

VALEUR RÉSIDUELLE - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans					
TOTAL					

Mont. pris en charge dans l'exercice					
--------------------------------------	--	--	--	--	--

Rappel : Redevance de crédit bail	
-----------------------------------	--

Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21

Edition du 07/07/21

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	

Ecart de Conversion sur Créances et Dettes en Monnaies Etrangères

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21
Edition du 07/07/21
Devise d'édition EURO

NATURE DES ÉCARTS	Montant ACTIF Perte latente	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	Montant PASSIF Gain latent
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières				
Sur créances				(12 429)
Sur dettes financières				
Sur dettes d'exploitation	14 868		14 868	(2 484)
Sur dettes sur immobilisations				
TOTAL	14 868		14 868	(14 913)
RAPPEL : Provision pour perte de change				(14 868)

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21
Edition du 07/07/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Stocks revendus en l'état				
Marchandises	861 636	1 055 168		193 531
Approvisionnement				
Stocks approvisionnement				
Matières premières				
Autres approvisionnements	2 350 463	1 914 667	435 796	
TOTAL I	3 212 099	2 969 834	435 796	193 531

Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
TOTAL II				

Production en cours				
Produits				
Travaux				
Études				
Prestations de services	3 192 521	1 908 438	1 284 083	
TOTAL III	3 192 521	1 908 438	1 284 083	

PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)	II + III	1 284 083		
---	-----------------	------------------	--	--

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21
Edition du 07/07/21
Devise d'édition EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Vente immobilisation	452	
Reprise provision pour restructuration - Plan de Transformation et Plan FIX	2 613 598	

TOTAL	2 614 049	
--------------	------------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Coûts plan de Transformation et plan FIX	2 613 598	
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	266	
Dotation provision litiges salariés	1 066 679	
Amendes et Penalties	7 638	
Transaction contrat S30 - Plan de transformation	1 255 200	

TOTAL	4 943 381	
--------------	------------------	--

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21

Edition du 07/07/21

Devise d'édition EURO

Taux prévisionnel d'imposition :

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS

Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
Autres :	
Dot pour charges	322 652
Dot pour dépreciat	535 265
Charges à payer	111 475

TOTAL DES ALLÈGEMENTS

969 391

Déficits reportables	211 507 862
Moins-values à long terme	

Engagements Financiers

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21
Edition du 07/07/21
Devise d'édition EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	25 482
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	14 653 341
Subvention reçue de FTS BV en Janvier 2000 pour 32 014 294 €, assortie d'une clause de remboursement dès retour à meilleure fortune.	14 653 341

TOTAL	14 678 823
--------------	-------------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
--------------	--

Effectif Moyen

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21

Edition du 07/07/21

Devise d'édition EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	280	
Agents de maîtrise et techniciens	33	
Employés	13	
Ouvriers		
TOTAL	326	

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21
Edition du 07/07/21
Devise d'édition EURO

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
Fujitsu Technology Solutions (Holding)	B.V.	272 752 000	1 HET KWADRANT 3606 AZ MAARSEN THE NETHERLANDS

Rémunération Globale et par Catégorie des Dirigeants

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS SAS

Période du 01/04/20 au 31/03/21
Edition du 07/07/21
Devise d'édition EURO

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS	Montant
Des organes d'administration	
Des organes de direction et de surveillance	
TOTAL	

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000.000 euros
Siège social : « Tour ALTO » 1, Place Zaha Hadid, CS 60239, 92062 Paris La Défense
Cedex

RCS NANTERRE 301 940 011

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 22/07/2021

Le 22 juillet 2021,

Le vingt-deux juillet deux-mille vingt et un,

A onze heure trente et une

La société Fujitsu Technology Solutions (Holding) BV, une société de droit néerlandais, dont le siège social est situé Het Kwadrant 1, 3606 AZ Maarssen, Pays-Bas, Associé Unique de la Société, immatriculée à la Chambre de commerce, sous le numéro 34119675, représentée par Joao DOMINGOS dûment habilité aux fins des présentes, a été convoquée par son Président, dans les locaux de la société Fujitsu Technology Solutions, locaux situés aux douzième et treizième étages de l'immeuble « Tour ALTO » 1, Place Zaha Hadid, CS 60239, 92062 Paris La Défense Cedex

L'Associé Unique est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice, approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées aux articles L.227-10 du Code de Commerce
- Le renouvellement du mandat du Directeur Général Délégué
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La réunion est présidée par Monsieur Joao DOMINGOS, en sa qualité de Président. Madame Hakima Mouhib – Présente et Monsieur Christophe Duprat – Absent (représenté par Monsieur Eric Delobel) représentants du Comité Social d'Entreprise ont été régulièrement convoqués.

Ernst & Young a été régulièrement convoqué par courrier recommandé en date du 7 Juillet 2021 et est absent.

L'Associé Unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 mars 2021, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un résultat déficitaire de 3 906 118 € (trois millions neuf cent six mille cent dix huit euros).

Il approuve les charges et dépenses non déductibles constatées dans les comptes de l'exercice clos conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice, soit la somme 3 906 118 euros € (trois millions neuf cent six mille cent dix huit euros) au compte de réserves indisponibles (conformément à la sixième résolution votée lors de l'Assemblée Générale du 28 mars 2014).

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique constate qu'aucune nouvelle convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique approuve la reconduction du mandat de Madame Marie GOETZ en tant que Directeur Général Délégué pour une durée d'un (1) an à compter de ce jour. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée des Décisions de l'Associé Unique qui se tiendra en 2022 et délibérera sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022.

L'Associé Unique décide, en application de l'article 15 des statuts, que le Directeur Général Délégué ne sera pas rémunéré dans le cadre de ses fonctions de Directeur Général Délégué. Toutefois, il pourra prétendre, sur présentation de justificatifs, au remboursement de frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

L'Associé Unique prend acte que Madame Marie Goetz est liée par un contrat de travail avec la Société depuis le 1^{er} mars 2016.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h39 (onze heure trente-neuf).

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'Associé Unique, en six (6) exemplaires.

L'Associé Unique

DocuSigned by:
Joao Domingos
B449BEED94D1447...

Le Président

DocuSigned by:
Joao Domingos
B449BEED94D1447...